

Mise en place d'une centrale de prêt de vaisselle réutilisable



Communauté de Communes de Serre-Ponçon - Régie SMICTOM Serre



Auteur :

Pôle déchets - ZA de Pralong

5200 Embrun

[Voir le site internet](#)

Hélène Revel

h.revel@smictom05.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

illustration_action

Le territoire de la Régie SMICTOM Serre-Ponçon se caractérise par un cadre privilégié, entre lac et montagnes. Il en découle une activité touristique très importante, accompagnée de nombreuses animations, et plus particulièrement autour du lac de Serre-Ponçon et des stations de ski. Que ces manifestations soient sportives ou culturelles, elles génèrent de nombreux déchets, notamment en termes de vaisselle jetable.

En parallèle, la Ressourcerie de Pralong, gérée par la Régie SMICTOM Serre-Ponçon, est alimentée par les apports volontaires du public et les collectes à domicile. Ainsi, elle dispose d'un stock de vaisselle conséquent.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif premier est d'accompagner les organisateurs d'événements, en leur proposant une gamme de vaisselle réutilisable. Cet accompagnement permet d'éviter l'utilisation de vaisselle jetable, destinée aux ordures ménagères à l'issue de la manifestation.

Au-delà de l'évitement d'ordures ménagères, l'objectif est également de faciliter une prise de conscience par les organisateurs d'événements, et ainsi les inciter à la réduction et au tri de leurs déchets.

Résultats quantitatifs

Sur la première année de mise place (2017), 29 événements ont été accompagnés pour 21 partenaires différents. Cela représente un prêt de 4923 gobelets, 648 assiettes et 1393 ensembles de couverts.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

La Régie SMICTOM Serre-Ponçon a constitué un stock de vaisselle sur la base des apports volontaires à la Ressourcerie de Pralong. Elle s'est ainsi dotée de 400 services complets (assiettes et couverts), permettant de répondre à l'essentiel des demandes sur le territoire. De plus, la Régie dispose d'une capacité de prêt de 1600 gobelets réutilisables 25 cl, et de 1200 gobelets réutilisables 12 cl.

Chaque organisateur de manifestation contacte la Régie SMICTOM Serre-Ponçon, afin de réserver la vaisselle nécessaire. Une convention est signée entre les deux parties, mentionnant les modalités de prêt et de remboursement de la vaisselle manquante au retour. Le matériel est à retirer et à rapporter dans les locaux de la Régie.

Moyens humains

Un agent est chargé de la gestion du stock, de la préparation des réservations et de la signature des conventions de prêt.

Moyens financiers

- Dépenses liées au temps passé par l'agent sus-mentionné
- Achat de caisses de rangement
- Achats des gobelets réutilisables 12 et 25 cl.

Moyens techniques

- Assiettes et couverts mis à disposition par la Ressourcerie de Pralong (Régie SMICTOM Serre-Ponçon)
- Un lave-vaisselle professionnel pour le lavage, le cas échéant

Partenaires mobilisés

- Presse locale pour communiquer sur le projet
- Associations et communes du territoire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Assez facilement reproductible. La principale difficulté est de se procurer suffisamment de vaisselle.

Recommandations éventuelles

Afin d'inciter à l'utilisation de vaisselle réutilisable, la mise à disposition et le prêt des services de vaisselle sont gratuits, seule la vaisselle manquante ou cassée est facturée. Une option lavage est proposée en sus, sinon elle est à la charge de l'organisateur.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | RECYCLERIE | ASSOCIATIONS | MENAGE | CONSOMMATION DURABLE | COOPERATION LOCALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur